

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 4 avril 2020

**Coronavirus-COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté :
Solidarité et mobilisation sans faille pour la protection des
professionnels de santé.**

On observe les premiers signes de ralentissement de la croissance des cas de covid-19 en réanimation en Bourgogne-Franche-Comté, qui compte désormais 1075 patients hospitalisés dont 274 en réanimation. L'épidémie nécessite une mobilisation sans précédent, en particulier pour assurer la protection des professionnels de santé ainsi que de tous ceux qui prennent en charge des malades.

Dans la région, la réalité du covid-19 se mesure ce 4 avril avec désormais 1075 personnes hospitalisées, dont 274 patients en état grave pris en charge en réanimation. Le bilan des décès se porte à 323 en milieu hospitalier. 911 personnes sont à ce jour sorties de l'hôpital.

Dans ce contexte qui pèse fortement sur le système de santé, l'ARS veille tout particulièrement à assurer la protection des professionnels de santé, qui ont été équipés de plus de 6 millions de masques : 4,8 millions attribués par l'Etat, dont 3,9 millions principalement destinés aux établissements de santé et aux EHPAD ainsi qu'aux professionnels du secteur médico-social, et 0,9 million par le biais des officines pharmaceutiques, à destination des professionnels de santé de ville. Cette dotation se complète des dons (1,2 million), recueillis auprès des entreprises, administrations et particuliers, qui permettent de constituer des stocks de secours et ainsi de compléter dans la mesure du possible les dotations initiales pour des professionnels ou des établissements en fonction de leur activité.

Un partenariat de grande qualité au service de la protection des soignants

Les acteurs du circuit d'approvisionnement sont pleinement mobilisés : les Groupements Hospitaliers de Territoire, les pharmaciens grossistes qui constituent des plateformes logistiques de distribution, les 50 officines relais identifiées pour approvisionner les EHPAD indépendants et les structures d'accueil des personnes handicapées, les pharmacies qui distribuent en proximité aux professionnels de santé libéraux.

L'ARS remercie les partenaires institutionnels qui participent à cette mobilisation : les Préfectures qui apportent leur aide logistique à la collecte des dons, les Conseils Départementaux qui assurent la redistribution des masques pour les services d'aide et de soins à domicile, et les Unions des professionnels de santé (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes) qui acheminent également des masques auprès des professionnels de santé.

 Contact Presse :
Fabienne Chevalet
Tel. : 03 81 47 82 53

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/>